



Transmission viticole

TERRA VITIS FAIT DE LA RELÈVE UN ENJEU DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

À l'occasion de la **Quinzaine nationale de la Transmission (14-28 novembre 2025)**, Terra Vitis rappelle son engagement en faveur de la transmission, désormais intégré à **son cahier des charges**.

Première certification viticole à aborder ce sujet de façon structurée, Terra Vitis **publie un livret "10 conseils pour une transmission réussie"** et s'engage, tout au long de l'année, au côté de ses adhérents pour les accompagner dans cette démarche.

La transmission viticole

Un enjeu collectif, une réponse concrète portée par Terra Vitis



La transmission des exploitations viticoles constitue un enjeu majeur pour la filière : **dans moins de dix ans, 50 % des viticulteurs auront plus de 60 ans et plus de la moitié n'ont pas de repreneurs identifiés***. Au-delà d'une question générationnelle, c'est toute la pérennité économique, sociale et culturelle du vignoble français qui est en jeu.

Face à ce constat, Terra Vitis agit. **Depuis 2025, la certification a fait entrer la préparation de la transmission dans son cahier des charges**, devenant ainsi la seule certification viticole à aborder ce sujet de façon structurée.

Concrètement, Terra Vitis a intégré la nécessité d'effectuer un diagnostic de transmission dès 55 ans, en l'absence de repreneur identifié, en partenariat avec les acteurs locaux.

Cette étape vise à préserver les savoir-faire, à garantir la viabilité des projets et à assurer la continuité des exploitations. Cette nouveauté illustre une conviction profonde de Terra Vitis : la durabilité ne se limite pas à la préservation de l'environnement.

Elle repose aussi sur la **pérennité des entreprises et l'accompagnement des femmes et des hommes de terrain tout au long de leur parcours**. La responsabilité sociale de la démarche prend ici tout son sens : **écouter, soutenir et anticiper, pour ne laisser personne seul face à la transition**.

*Source : Plan de la filière Vins, 12 décembre 2017

Un livret pratique

« 10 conseils pour une transmission réussie »



Pour prolonger cette dynamique, Terra Vitis publie un livret « **10 conseils pour une transmission réussie** », fruit d'une **enquête menée auprès d'adhérents de toutes les régions**, cédants comme repreneurs, confrontés à la même question : comment préparer l'avenir ?

Réalisé dans la droite ligne de la philosophie Terra Vitis, le livret repose sur le **partage d'expériences et la mise en commun des pratiques**. On y retrouve des conseils concrets comme : **anticiper au bon rythme, se poser les bonnes questions, dialoguer sans tabou, évaluer la valeur du domaine, clarifier les rôles, s'entourer des bons interlocuteurs**.

« Transmettre, ce n'est pas seulement céder une entreprise : c'est faire vivre une histoire, un savoir-faire, une identité. Ce guide partage des expériences réelles, au service de celles et ceux qui, demain, reprendront ou passeront le flambeau. »

Nicolas Daspres,
Directeur Technique de Terra Vitis

Être certifié Terra Vitis

Un atout pour transmettre ou reprendre une exploitation



Les témoignages recueillis dans ce livret le montrent clairement : **être certifié Terra Vitis, c'est aussi un vrai avantage lorsqu'on prépare une transmission**.

Transmettre ou reprendre un domaine, c'est faire face à un **travail de préparation exigeant** : dossiers à jour, traçabilité, conformité, réponses aux acheteurs ou aux notaires... Une étape souvent chronophage et source d'anxiété.

La certification Terra Vitis aide à aborder ce moment avec méthode.

Elle pousse chaque vigneron à **structurer et documenter son exploitation tout au**

long de l'année : parcellaire, traçabilité, analyses de sols...

Cette rigueur permet d'arriver prêt, avec **une vision claire et professionnelle du domaine**.

« Terra Vitis a été un vrai avantage car tous mes papiers étaient à jour, le notaire m'a même félicité ! Je connaissais mon exploitation sur le bout des doigts. »

Pierre-Eric Dessevre, Domaine de Gatines, njou

Mais la force du réseau Terra Vitis, c'est aussi **l'accompagnement humain et collectif** qu'il propose : conseils techniques, formations, retours d'expériences partagés entre pairs. Des ressources précieuses pour **garder confiance et avancer sereinement**.

Pour le repreneur, une exploitation certifiée Terra Vitis est enfin un **gage de sérieux et de transparence** : elle garantit une gestion durable et traçable, et offre une base solide pour poursuivre le travail engagé.

En somme, être Terra Vitis, c'est aborder la transmission en étant prêt, organisé et confiant.

TRANSMETTRE, C'EST AUSSI SENSIBILISER AU MÉTIER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Parce que la transmission commence bien avant la reprise d'un domaine, **les adhérents Terra Vitis s'engagent aussi à faire découvrir leur métier et leurs valeurs aux plus jeunes.**

Partout en France, les vigneron·nes Terra Vitis multiplient les initiatives : au Domaine Guinand (Languedoc), Sophie Guinand accueille chaque année des classes de CM1 pour une immersion au cœur des vendanges, entre récolte, presse et dégustation de jus de raisin.

Au Domaine des Deux Fontaines (Beaujolais), Sylvain Paturaux reçoit lycéens et adultes pour des formations à la taille ou à la conduite de tracteur.

Et au Domaine Passot (Beaujolais), les écoliers de la commune participent chaque automne à une journée "vendanges", l'occasion de découvrir les gestes du métier dans la convivialité.

Des expériences simples, mais essentielles pour éveiller la curiosité, transmettre la passion et faire naître des vocations.

Parce que préparer la relève, c'est aussi donner envie, dès le plus jeune âge, de faire partie de cette histoire.



TERRA VITIS : DE LA VIGNE AU VERRE, UNE DÉMARCHE PIONNIÈRE, DURABLE ET GLOBALE

L'association Terra Vitis porte aujourd'hui l'une des principales certifications de la filière viticole et **la seule, à l'échelle nationale, de viticulture responsable** qui respecte les grands principes du développement durable et soit reconnue par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Au travers de la certification et de son cahier des charges précis, **les adhérents Terra Vitis s'engagent jour après jour pour une viticulture durable et responsable.** Chacune de leurs actions vise à trouver le meilleur équilibre possible entre le respect de **l'environnement, de la société et de la durabilité économique** de leurs exploitations viticoles.

www.terravitis.com



Contact presse

Audrey Dupont | La Terrienne
audrey@la-terrienne.fr | 06 47 70 35 83
www.la-terrienne.fr